



Vehicule d'occasion soucis a repetitions

Par **k_thod**, le **26/08/2009** à **12:19**

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'une Mazda 3 d'occasion auprès d'un garage au mois de Juin/09. Depuis, j'ai eu quelques soucis avec le garagiste qui ont heureusement pu être résolus à l'amiable mais quelques questions persistent.

Le model annoncé n'était en fait pas celui que j'ai acheté, cela n'a pas été simple de le prouver mais avec un courrier de Mazda France qui prouvait la version, le garagiste a fini par accepté de nous rendre la différence de prix entre les 2 model.

Ceci a été fait sous la forme d'une option (becquet)posée par leur soins, par contre, je n'ai pas eu de facture, dois je l'exiger ?

D'autre part, hier soir, j'ai du faire face a mon 1er freinage d'urgence et je me suis aperçu que l'ABS devait avoir un sérieux problème quand j'ai embouti la voiture de devant (à petite vitesse heureusement donc rien de visible et donc pas de constat)..Toujours est il que ce véhicule ne s'arrête pas correctement si on freine fort.

Je me suis renseigné et il semblerait que ce soit un problème d'ABS qui nécessite certainement réparation ..

Avant de retourner au garage, j'aimerais savoir si je suis en droit d'exiger réparation gratuite (de l'ABS et/ou de la pièce emboutie sous le capot) du fait que le véhicule aurait du être contrôlé avant la vente (je n'ai pas de rapport de contrôle)..

Dois je faire expertiser le véhicule si refus de prise en charge ?

Merci de votre aide

Frank

Merci